Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260427-DEL2026_03_07-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Vendredi 17 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-sept avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, ADAM Dimitri, BROCKAERT Martine, ARNAUD-STROJNY Karine, LE BRIS Gaëlle, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
MEUNIER Martine donne pouvoir à GUILLOU Anne Hélène,
QUEGUINER Yannick donne pouvoir à BROCKAERT Martine,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien,
FLEURY Bernard donne pouvoir à BERTINOTTI Dominique.

Secrétaire de séance : Gaëlle LE BRIS.

Membres en exercice	15
Membres présents	11
Nombre de procurations	4

DEL2026-03-07
Objet : Désignation des représentants au Syndicat Mixte ouvert VIGIPOL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5721-2 relatif aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte VIGIPOL,

Considérant que la commune de Trélévern est membre du Syndicat mixte VIGIPOL,

Conformément aux statuts du syndicat mixte VIGIPOL, la commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant,

Considérant que, si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par la maire,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 12 voix pour et 3 abstentions,

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260427-DEL2026_03_07-DE

- **DESIGNE :**
  - Délégué titulaire : M. SILVERT Julien
  - Délégué suppléant : M. MECHLING Yohann

  Pour représenter la commune de Trélévern au Syndicat Mixte VIGIPOL

- **AUTORISE** la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessous.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

MAIRIE DE TRELEVERN
CÔTES-D'ARMOR